



Participants

Claudine Lepage (Présidente), Gérard Martin (Secrétaire général), Charles Romero (Vice-Président), Philippe Moreau (Secrétaire général adjoint), Michèle Bloch (Trésorière), Gaëlle Barré, Chantal Picharles.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du Bureau national du 6 février 2021

Compte rendu approuvé.

2. Finances

Michèle Bloch: les comptes 2019 sont à peu près finalisés. Petit souci au niveau des subventions STAFE transitant par le compte de FdM, qui étaient traitées comme recettes l'an dernier sur recommandation du cabinet comptable, qui a reconnu que c'était une erreur. Le traitement sera différent cette année. L'exercice 2020 se termine par un résultat légèrement positif + 1 333 euros. Baisse de 10 000 euros des contributions des élus en 2020 par rapport à 2019. Beaucoup de mal à récupérer le deuxième semestre, mais cela est compensé par la baisse des dépenses. Sur les conseillers sortants, en moyenne 70 paient leur contribution, ce qui représente aux alentours de 20 000 euros.

3. Élections consulaires 2021

Gérard Martin: 57 demandes de soutien reçues, 48 soutiens accordés (situation 6 mars). Grèce, dans la mesure où il n'y a pas de demande de soutien autre que celle de Chantal => soutien accordé à la liste de Chantal. Concernant Olivier Jouy : Philippe contre. Gérard, Charles, Claudine, Chantal: pour. Un impératif : qu'il signe la charte.

=> soutien à Olivier Jouy, sous réserve que lui et tous ses colistiers signent la charte.

Gérard Martin: en attente: Côte d'Ivoire, Brésil, Portugal, RDC Kinshasa. Pas de soutien pour le Vietnam et le Cambodge, parce que 2 listes en présence, se revendiquant de FdM. Au total, 2 refus, 4 en attente. 50 soutiens.

Charles: ne pourrait-on pas contacter Marc Villard et Laurent Fisher, pour leur signaler qu'il y a deux listes, leur demander un vote formel en section pour départager les 2 listes, la preuve que ce vote a eu lieu (PV), le cas échéant organisé avec le soutien du siège.

⇒ Philippe va écrire à Laurent Fischer (Vietnam) pour lui demander d'organiser un vote interne en section, le cas échéant avec l'appui du siège (= Charles Romero).

4. Organisation de l'AG 2021

Charles: suite à un courrier de Raphael Mazoyer, (Japon), il a eu une réunion d'information avec lui pour discuter d'un logiciel gratuit à utiliser pour le vote électronique : "Balotino": avantage, système gratuit et en français. Fortes probabilités que l'AG doive se dérouler en distanciel. On sait qu'on peut très bien faire l'AG par zoom, moyennant achat d'une option pour augmenter le nombre de participants jusqu'à 500, voire 1 000, pour un mois, en payant environ 50 euros pour un mois (500 connexions). La gestion serait comme actuellement: un administrateur qui gère la réunion, avec imposition de règles strictes pour prises de parole. Pour les candidatures au CA, demander aux candidats de fournir une vidéo, répondant à un cahier des charges établi par "nous" (BN). Tenir compte aussi du fait de ce que l'AG ne



pourra démarrer qu'à 14 heures (décalage horaire). Il faudrait aussi désigner un "commissaire aux élections", sur place, par exemple Charles, et rechercher comme membres de la commission des personnes ayant les compétences techniques nécessaires pour pouvoir répondre aux questions, et représentatives des différents fuseaux horaires. Il a pensé à Bruno Paing, Raphael Mazoyer, Virgile Mangiavillano et Laurence Deglane. Il a envoyé un document explicitant le tout (cf. Annexe). Calendrier: clôture des adhésions 30 juin. Dès que le nombre de mandats par section aura été déterminé, il faudra contacter les responsables de section afin qu'ils désignent les personnes habilitées à voter. En l'absence de réponses des sections, le siège tirera au sort dans les sections les membres votants. Si pas de votants dans une section, on considèrera que la section s'abstient. Pour le renouvellement du CA, clôture du vote la veille de l'AG. Pour le rapport d'activité et le rapport financier: vote en cours d'AG, après présentation des rapports et séquence Q/R. Tous les rapports seront évidemment envoyés à l'avance, courant juillet, joints à la convocation.

Claudine: très bien, bien structuré. Concernant le logiciel, Mehdi a signalé qu'il ne serait pas homologué pour la RGPD. Selon lui, les élections organisées ainsi seraient contestables devant la Justice.

Charles: dans ce cas, attend que Mehdi et Florian proposent des solutions alternatives remplissant ces critères (conformité RGPD, non attaquables en justice).

Michèle: que fait-on pour le FIAP ?

Gérard: il est clair que la tenue de l'AG en présentiel est compromise, car il est évident que tout le monde ne pourra pas encore voyager. Les réunions en milieu fermé resteront impossibles.

Claudine: il serait bon de prévoir une réunion par zoom entre anciens et nouveaux élus en marge de l'AG.

Michèle: cela veut dire qu'il faut annuler le FIAP ?

Charles: garder la réservation. Leur demander la date limite pour le maintien de la réservation, pour la grande salle + petites salles. On discute cet après-midi de l'organisation de l'AG en distanciel avec vote électronique et, compte tenu de la position du CA, on avisera vis-à-vis du FIAP.

5. Point divers

Claudine: le forum professionnel de l'Union-ALFM (le réseau des anciens élèves des lycées français du monde) va avoir lieu les 12 et 13 mars au sénat. Pas de cocktail. Logo de FdM.

Date du prochain BN : 27 mars.